



## DEFINITION DE FONCTION-TYPE

Date d'établissement	Date de révision	Date de mise en application
7.3.1991		1.5.1991

1. Dénomination de la fonction <b>Employé/employée de buanderie 2 CTL</b>	Code fonction 6.21.011
2. But de la fonction Recueillir, trier, sécher, calandrer, plier, conditionner et ranger le linge hospitalier et professionnel dans une structure industrielle.	
3. Description de la fonction Le/la titulaire dépend d'une hiérarchie structurée et bénéficie généralement d'un encadrement constant. Il/elle agit à partir d'ordres strictement définis. Outre les activités définies dans la définition type d'employé/d'employée de buanderie 1, la fonction implique notamment : <ul style="list-style-type: none"><li>- le séchage des articles et le maintien de la fluidité entre les machines à laver et sécher;</li><li>- le réglage des diverses machines et installations utilisées (séchoirs, calandres, plieuses...) en fonction du niveau de qualité requis;</li><li>- la maintenance quotidienne des installations et le respect des consignes d'hygiène;</li><li>- l'exécution de tâches annexes propres au secteur d'activité.</li></ul>	
4. Exigences de la fonction Avoir la connaissance des textiles du milieu hospitalier ainsi que le mode d'emploi des machines utilisées.	

Critères	Formation professionnelle	Expérience professionnelle	Efforts intellectuels	Efforts physiques	Responsabilité	Classification
Niveaux	B	A	C	D	B	Cl. max. 05
Points	9	2	16	15	10	Total 52